

PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 6 mars 2018

## Accueil de jour des familles en difficulté d'hébergement

Du fait des basses températures, la semaine dernière, un accueil de jour exceptionnel a été mis en place au sein de la salle Guy Môquet à partir du 24 février. Il n'avait pas vocation à perdurer au-delà de la période de Grand Froid. Néanmoins, une prise en charge continue sur la journée avec repas de ces familles avait été organisée ce week-end, en lien avec l'accueil de jour mis en place par le secours catholique.

Dès lors, l'intervention dimanche d'un collectif d'associations pour le maintien de l'accueil de jour Guy Môquet a empêché les bénévoles du secours catholique de recevoir l'ensemble des bénéficiaires attendus. De plus, la prolongation de cet accueil au sein d'une salle associative appartenant à la ville du Mans, se substitue à l'usage courant de ces locaux. En outre, depuis ce matin, la croix rouge a mis en place dans ses locaux proches de la gare un accueil de jour pour les familles ouvert de 8h à 20h. Il convient enfin de préciser que les familles présentes au foyer Guy Môquet sont suivies par les services sociaux.

Le préfet de la Sarthe rappelle que l'organisation des accueils de jour est un sujet suivi par les services de l'Etat en lien avec l'ensemble des structures qui les organisent, et au-delà. Une réunion était d'ores et déjà programmée la semaine prochaine avec les acteurs du territoire participant à l'hébergement et à l'accompagnement des plus démunis afin d'améliorer la lisibilité et la structuration de l'offre, notamment en direction des familles.

Enfin, l'objectif principal du dispositif d'hébergement hivernal est la mise à l'abri des personnes en difficulté la nuit. Le dispositif déployé en Sarthe n'est pas en situation de saturation. A titre d'illustration, dans la nuit de dimanche à lundi, 264 personnes dont 129 enfants en ont bénéficié (dont 79 places au titre du renfort hivernal).